



CANDIDATS

FORUM DES ROIS

DE LA SUPPLY CHAIN 2017

DOSSIER 9

Nom de la société :	ECR France, au nom des industriels, prestataires et distributeurs suivants : Auchan, Bonduelle, Carrefour, Coca-Cola, Cora, Fromagerie Bel, FM Logistic, Henkel, Interleg, Mondelez, STEF.
Secteur d'activité	Association professionnelle
Chiffre d'affaires annuel	0,6 million d'euros de CA
Effectif	3 personnes
Nom du représentant (signataire du document)	Xavier HUA, Délégué Général d'ECR France
N° de téléphone	
E-mail	
SOCIETE PARTENAIRE	
Nom du partenaire	SHIPPEO - portail de tracking collaboratif
Nom du représentant (signataire du document)	Lucien BESSE, Cofondateur et Directeur de SHIPPEO
N° de téléphone	
E-mail	
PROJET réalisé depuis 2014	
1. Problématique	Les ateliers ECR « Usages des objets connectés dans la Supply-Chain » et « Digital Supply-Chain » ont conduit les adhérents à exprimer le besoin suivant : <i>Comment optimiser les opérations de transport et objectiver les relations industriel-transporteur-distributeur dans le cadre de livraisons GMS ?</i>
2. Solution mise en œuvre (type d'organisation, de logiciel, d'équipements, autres...)	<p>Démarche et organisation</p> <p>Le projet a été encadré par ECR France en faisant travailler de façon collaborative 5 industriels, 5 distributeurs et 3 prestataires de transport. ECR est une association paritaire industriel/distributeur qui a pour objectif de réunir les acteurs de la grande distribution afin de réfléchir et répondre ensemble aux problématiques Supply Chain de demain.</p> <p>En partant de leurs besoins respectifs, les adhérents ont initié une expérimentation de tracking du transport en situation réelle afin de mesurer les enjeux et les bénéfices liés à une meilleure collaboration transport et un partage objectif de l'information. Cette expérimentation s'est faite sur un mode <i>test and learn</i> ou chacun est venu enrichir une réflexion commune sur les systèmes de tracking.</p> <p>Solution mise en place</p> <p>Les adhérents d'ECR ont expérimenté le portail de tracking collaboratif SHIPPEO.</p>
3. Objectif	<ol style="list-style-type: none"> 1) Objectiver les relations transport entre industriels et distributeurs 2) Réduire l'impact des retards de livraisons en entrepôt 3) Simplifier le traitement des litiges et des pénalités
4. Description de l'application (20 lignes maxi)	<p>Shippeo développe un portail de tracking collaboratif permettant à tout acteur de la Supply Chain de partager et collecter des informations de suivi en temps-réel du transport grâce à une application mobile ou une connexion à tout système informatique embarqué.</p> <p>La solution de tracking utilisée permet notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recevoir des ordres de transport depuis les TMS de chaque acteur • Collecter des informations de suivi (géolocalisation, géofencing, statuts, POD, litiges) depuis une application mobile ou un boîtier embarqué d'un transporteur • Générer des alertes en temps réel (email) en cas de retards ou d'aléas de livraison • Restituer ces informations de suivi à tout acteur tiers (destinataire, entrepôt, client) <p>Chaque industriel, distributeur et prestataire disposait d'un accès direct au portail collaboratif afin de suivre l'ensemble des opérations de transport dans lesquelles il était impliqué directement ou indirectement.</p>
5. Périmètre de l'application (fonctions, pays, sites, populations... concernés)	<p>Les participants ont été regroupés en 5 trinômes composés d'un industriel, d'un prestataire de transport et d'un distributeur. Chaque trinôme a sélectionné un flux de transport sur lequel tester la solution (usine ou entrepôt industriel et plateforme GMS).</p> <p>Les fonctions suivantes ont notamment été mobilisées chez les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipes transport et projets Supply Chain - Equipes Service Client - Equipe d'exploitation transport - Conducteurs et sous-traitants transport

6. Date de mise en œuvre	De février 2016 (formalisation du concept) à septembre 2016 (fin de l'expérimentation)
7. Durée de la mise en place	8 mois
8. Nombre d'utilisateurs concernés	18 sociétés utilisatrices : 5 industriels, 5 distributeurs, 3 organisateurs de transport et 5 transporteurs, soit près de 100 personnes impliquées dans le projet.
9. Difficultés rencontrées et réponses apportées	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des équipes entre industriel, distributeur et prestataire : un responsable projet a été désigné au sein de chaque organisation afin de coordonner le déploiement technique et opérationnel de l'outil. - Appropriation de l'outil par les conducteurs : une partie de l'équipe projet était en charge de la formation et du suivi de l'utilisation de l'outil par les conducteurs. - Intégration des données de tracking en provenance de transporteurs déjà équipés d'informatique embarquée : une interface spécifique a été développée avec le système Transics durant l'expérimentation.
10. Résultats obtenus (qualitatifs et quantitatifs)	<p>Résultats quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anticipation des retards et des <i>no-show</i> de livraison jusqu'à 1 heure avant l'échéance (1% à 5% de retards observés) dans une optique de réallocation dynamique des quais de livraison dans les entrepôts GMS. - Remontée en temps réel des preuves de livraison par les conducteurs pour accélérer le traitement des litiges (70% des livraisons avec accès à la POD dans la minute). - Précision accrue du calcul du taux de service transport (jusqu'à 1 point d'évolution du taux de service). <p>Résultats qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'efficacité des équipes transport et service client. - Information objective, neutre et incontestable partagée entre l'industriel et le distributeur pour une efficacité accrue du traitement des pénalités transport (heures d'arrivée sur sites remontées automatiquement par géofencing).
11. R.O.I. estimé	Calcul à formaliser par les participants, estimé entre 4 et 6 mois par acteur.
12. Perspectives d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certains acteurs ont choisi de se lancer dans le déploiement de la solution SHIPPEO à plus large échelle. ▪ A l'issue de l'expérimentation, ECR et ses adhérents ont officialisé la création d'une Commission Tracking Transport avec pour rôle de : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le partage d'expérience sur les phases de déploiement d'une solution de tracking collaborative. - Formaliser des recommandations et mettre en avant les besoins des adhérents d'ECR. - Suivre le taux de pénétration des solutions de tracking. - Offrir de la visibilité aux adhérents d'ECR grâce à une cartographie des systèmes de tracking : qui utilise quel système ?
13. En quoi cette solution est-elle innovante ?	<ul style="list-style-type: none"> - Objective la collaboration transport entre industriels et distributeurs sur un thème critique et source de fréquents dysfonctionnements et mésententes. - Offre une visibilité simultanée à différents acteurs n'interagissant pas autour des mêmes systèmes d'information (entrepôt, plateforme, transporteur, client). - Permet une interopérabilité unique de plusieurs outils de suivi transport (applications mobiles, systèmes embarqués) autour d'un même portail web collaboratif. - Lance les premiers travaux sur la réallocation dynamique des quais et la CMR digitale.
14. En quoi le projet a-t-il impacté les performances de l'entreprise ?	A terme, une meilleure collaboration doit permettre une diminution des temps d'attente sur sites, une augmentation du taux d'utilisation des moyens de transport et un accroissement de la productivité en entrepôt.
15. Le projet a-t-il une dimension développement durable ?	L'optimisation des ressources transport et la réduction des temps d'attente a vocation à s'inscrire dans une démarche de développement durable.